



Décembre 1993
N° 110

FLASH



103



JOURNAL DE LA BASE AÉRIENNE

« Commandant René Mouchotte »

J. DELEVOY

FOURNITURES POUR ENTREPRISES DE PEINTURE - CARROSSERIES - INDUSTRIES

46, rue Jean Jaurès - 59016 LILLE

Tél : 20.52.44.10 / 20.52.41.83

Télécopie : 20.88.23.66

PEINTURES - BROSSERIE
ECHAFAUDAGES - COMPRESSEURS
CABINES DE PEINTURE
ABRASIFS - ADHESIFS

ENTREPOTS : 22 - 26 rue de Trévise 59016 LILLE - Tél 20.82.08.57



53, rue Oswald-Crépi
59130 LAMBERSART
Tél : 20.31.53.71

LE DEMENAGEMENT OUTRE-MER

CAISSE - VOITURE

GARDE-MEUBLES (tarif réservé aux militaires)

Agences AGS à :

FORT DE FRANCE - POINTE A PITRE - REUNION - CAYENNE
NOUMEA - TAHITI - MAYOTTE - LONDRES

Agents à DJIBOUTI

N Vert 05.05.05.47



27.78.29.33

CABINET CORNETTE

Détectives privés

déclaré en préfecture N° 1360

ENQUÊTES - FILATURES - SURVEILLANCES

PRIVÉS - PROFESSIONNELS

Toutes missions

Disponibles 24h/24h - 7 jours/7

Cabinet CAMBRAI : 27.78.29.33

13 ter, rue St Gery

Cabinet LILLE : 20.06.66.04

61, Rue de la Monnaie

LESOT

SIEGE SOCIAL :

37, Rue du Général de Gaulle - B.P. 141
62054 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX
Tél. : 21.59.92.29 Fax : 21.55.30.00

AGENCES :

NORD : 56, Rue Pasteur - B.P. 5 - 59239 THUMERIES - Tél. : 20.86.50.14 - Fax : 20.86.95.80

PAS-DE-CALAIS : Rue Delbecq - 62660 BEUVRY - Tél. : 21.65.18.58 - Fax : 21.64.05.57

- Electricité Haute et Basse Tension
- Automatismes
- Régulation
- Vol - Incendie
- Environnement de l'ordinateur
- Groupe de secours
- Chauffage Electrique - Ventilation
- Climatisation
- Eclairage Public
- Sonorisation - Signalisation

FLASH 103

SOMMAIRE

LE MOT DE LA REDACTION

SOMMAIRE

LE MOT DU COLONEL

DOSSIERS

- Sarajevo
- Cambodge
- Départ Colonel Potey
- La roue tourne
- Electric-cité

LA VIE SUR LA BASE

- TABLEAU D'HONNEUR
- AVANCEMENT
- MUTATIONS Départs
Arrivées

FLASH EVENEMENTS

INFORMATIONS

- Champignons
- 28 Sud
- Bingo
- Mutuelle de l'air, Médiathèque et horaires des assistantes sociales
- Sortie du CSA GOLF
- Noël
- Conseiller juridique
- ERT
- Risque Alcool
- Recette + cocktails

Flash 103: Journal de la Base Aérienne Commandant René MOUCHOTTE

Abonnement de soutien pour 4 numéros : 50 F

Libellé à l'ordre du SCA FLASH 103

à faire parvenir à M. l'Officier Adjoint, BA 103

59341 Cambrai AIR

PHOTO couverture :

La Patrouille de France dans le Ciel
de la BA 103 en mai 1993.

Réalisée par le Service Photo de la BA 103

Décembre 1993 - N°110 tiré à 1000 exemplaires

Directeur de la Publication :

Colonel MICHEL

Directeur de la Rédaction :

Lieutenant-colonel RAYNAUD

Responsable de Projet :

Capitaine MENNESSON

Rédacteur en chef :

Aspirant BERNARD-CUISINIER

Rédaction :

le personnel de la BA 103

Crédit photos :

Service photo base

Conception-mise en page :

Sergent-chef HULOT Aviateur FOUGNIE

Publicité Sponsoring :

Commandant OLETTE

Aviateur COULON Aviateur BLEUZET

Tél 27.83.89.67 FAX 27.81.36.69 poste 72203 ou 81225

Impression : Imprimerie HANOCQ

62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE

La mise en page du Flash 103 a été entièrement réalisée sur Base avec un PC 486 DX 66, une imprimante laser et le logiciel Pagemaker 4.0

Dépôt légal : 4° trimestre 1993



Le Mot du Colonel

"FLASH 103" réapparaît après une longue interruption. Les nuages qui l'avaient empêché se sont estompés à l'expérience financière recueillie au meeting du 23 mai, jour de gloire pour la Base.

L'équipe du journal remet donc à votre disposition ces pages pour exprimer vos talents d'écrivains et de dessinateurs.

D'autres talents nous ont quitté cet été. Le Lieutenant VERDIER est allé jusqu'au bout de sa passion du "Bleu", celui du ciel comme celui qui, désormais qualifié de "Grand...", l'a retenu en son sein. Hommage lui soit rendu pour son efficacité et son enthousiasme dont la discrétion cachait la profondeur.

Nous voilà déjà au terme de l'année 93, 1994 montre déjà le bout du nez avec d'autres enjeux pour lesquels la Base sera à nouveau sollicitée pour y faire preuve d'excellence. Je ne doute pas de notre réussite, celle-ci sera d'autant plus belle que notre savoir-faire, connaissance, rigueur, bon sens, sera porté par notre savoir-être de qualité, esprit de corps, allant, esprit d'initiative.

Meilleurs vœux 1994 à toutes et à tous pour vos familles et vous-mêmes.

Le Colonel Michel



AEROPORT DE SARAJEVO BOSNIE HERZEGOVINE

Participant au pont aérien au profit de la ville de Sarajevo, j'ai pu constater les problèmes de phraséologie des équipages russes. Les deux incidents relatés ici se sont heureusement bien terminés...

Le premier incident s'est passé fin juin 1993: l'avion, un Ilyouchine 76 quadriréacteur se présente pour l'atterrissage et entame son circuit. Les conditions météo sont moyennes. L'avion est en longue finale train sorti. Tout à coup «l'oeil agueri du contrôleur» voit un véhicule blindé prendre le taxiway, pénétrer sur la piste et s'immobiliser à l'entrée de piste. Il est bien sûr sans contact radio. La décision est prise de faire remettre les gaz à l'IL 76.

Restitution du dialogue :
(traduit en français)

- «United nation 188, Sarajevo tour,
- 188 Sarajevo fort et clair.
- UN 188, remettez les gaz, un véhicule sur la piste.
- Sarajevo 188, négatif, les roues sont sorties, prêt à l'atterrissage.
- UN 188 Sarajevo tour, je confirme, remettez les gaz, remettez les gaz, un véhicule sur la piste.»

Et c'est là que le saint patron des casques bleus s'interpose : comme par enchantement le véhicule libère la piste, l'IL 76 étant en très courte finale, l'autorisation d'atterrissage lui est donnée.

Le deuxième incident s'est passé début septembre avec un nouvel équipage russe toujours sur IL 76. Le pilote contacte la tour. Après avoir pris la météo (visu 5 Km plafond 2000') il entame sa procédure et

contacte la fréquence finale à 12 Nm sur l'axe.

Restitution du dialogue :

- « Sarajevo UN 188
- UN 188 Sarajevo contrôleur finale, contact PAR 10 Nm vent 080/04
- reçu
- rappelez train sorti verrouillé
- roues sorties actions vitales effectuées prêt à

l'atterrissage

- reçu, confirmez le cap affiché
- ... blanc du pilote
- UN 188, Sarajevo PAR, confirmez le cap ?
- ... je ne sais pas ce que c'est qu'un cap !
- ... blanc du contrôleur.»

La bonne étoile des casques bleus frappa encore : un visiteur russe passait à la tour à cet instant précis et ainsi sur la fréquence fut enre-

gistrée la première finale en russe effectuée par un contrôleur français en traduction simultanée.

Sergent L'HUILLIER
CLA 06.103

* Le Sgt L'HUILLIER a obtenu 10 pts positifs pour avoir fait remettre les gaz à un Transall allemand qui allait se poser à Sarajevo train rentré.



EMERGENCY A PHNOM-PENH OU «RESTORE HOPE» FACON CAMBODGE



16H30... le téléphone retentit dans le shelter du SNERI (radar d'approche) ... c'est le «Base Commander» qui nous confirme l'atterrissage à Phnôm-Penh, durant la soirée, de cinq Mi 26. Des

hélicoptères en provenance de Russie via la Thaïlande, destinés à épauler une flotte déjà impressionnante de machines soviétiques qui effectuent quotidiennement des missions de ravitaillement dans le pays entier.

Il est à peu près 20H00 quand le premier appareil nous contacte afin de connaître les paramètres météo : tout va bien de ce côté. A intervalles réguliers, d'autres hélicoptères se présentent et tout se déroule normalement, mais ... ce quatrième hélico nous intrigue : nous n'avons aucun contact radar sur lui, même lorsqu'il s'annonce à quelques kilomètres du terrain. L'angoisse monte d'un cran lorsque le pilote déclare ne plus être sûr de sa navigation - et donc de sa position !

Les autorités de l'aéroport décident alors de «mettre en l'air» plusieurs hélicoptères à la verticale du terrain, tous feux allumés, afin de faciliter le repérage de celui-ci. Les minutes passent, vainement, tandis que l'autonomie de notre brebis égarée s'amenuise. Il faut faire vite à présent ; le Puma français d'alerte MEDEVAC (évacuation médicale) décolle : équipé SAR (Search And Rescue), il effectuera un relèvement gonio du MI 26

et essaiera de le rejoindre pour le ramener sur le terrain ... Soulagement : le pilote français annonce être en vue du Mi 26 dont il a repéré les feux, mais ... bien vite, il comprend que la distance séparant les deux appareils est trop grande et que l'hélicoptère soviétique s'éloigne en direction de la mer. Son autonomie est alors très courte et ce qui devait arriver arrive : l'équipage russe doit tenter un atterrissage d'urgence sur une zone qu'il décrit comme un endroit entouré d'eau ! ... puis, plus rien ... le Puma cherchera quelque temps encore l'hélicoptère camouflé (il était prélevé des unités de combat) mais sans succès. Arrivant à son tour en fin d'autonomie, il regagne Phnôm-Penh et les recherches reprendront le lendemain.

Un Transall décolle ainsi dès l'aube pour tenter de retrouver un hélicoptère qui s'est peut-être abîmé dans le golf de Siam. Après quelques rotations il sera localisé dans la matinée sur l'une des îles de la baie de Kompong Som (Sud-ouest du Cambodge) intact.

L'équipage, peu enclin à donner de ses nouvelles sera retrouvé à proximité du Mi 26 en plein sommeil dans la chambre d'un hôtel luxueux de cette île. Ainsi «Restore Hope» s'applique à tout le monde à commencer par soi-même même au Cambodge en 1992 sans la présence Hollywoodienne ! CQFD.

Sergent DEMAIN

CLA 06.103

Contrôleur à Phnôm-Penh Oct. 92 - Fév. 93



COLONEL POTEY ROBERT



Entré à l'Ecole de l'Air le 11 septembre 1967, il est nommé Sous-lieutenant le 1^{er} octobre 1969 et promu Lieutenant le 1^{er} novembre 1970. Il est breveté navigateur bombardier radariste le 19 mars 1971.

Le 5 octobre 1972, il rejoint l'Escadron de bombardement 02.093 D'ORANGE pour y débuter sa carrière opérationnelle sur Mirage IV. Promu Capitaine le 1^{er} janvier 1974, il obtient le brevet de chef de bord le 29 mars 1974. Breveté Commandant de bord le 1^{er} octobre 1976.

Le 31 juillet 1978, il est affecté au Centre opérationnel des forces aériennes stratégiques 00.390 de TAVERNY le 1^{er} août 1980. Il est promu Commandant le 1^{er} janvier 1981.

Le 28 juin 1982, il est désigné comme chef de quart au Groupement de missiles stratégiques 00.394 d'APT. Ses brillantes qualités l'amènent à prendre le 12 septembre 1984 le commande-

ment du Centre d'opérations. Il est promu Lieutenant-colonel le 1^{er} janvier 1986.

Il est affecté le 3 juillet 1986 à l'annexe du Centre d'expériences aériennes militaires 00.332 de BRETIGNY, détaché pour emploi au Bureau des programmes de matériels de l'Etat-major de l'Armée de l'Air. Adjoint puis chef de la section «missiles balistiques».

Le 3 juillet 1989, il prend la tête des Moyens opérationnels 05.103 de CAMBRAI. Il se voit confier le 29 août 1991, le poste de Commandant en second de la base.

Officier supérieur de grande valeur, totalisant 2000 heures de vol, le Colonel POTEY, Chevalier de la Légion d'Honneur, nous a quitté aujourd'hui pour rejoindre l'Etat Major des Armées au sein de la division des forces nucléaires.





DOSSIER

LA ROUE TOURNE... LA 12° ESCADRE DE CHASSE CHANGE DE MAINS

La cérémonie de passation de commandement de la 12° Escadre de chasse entre le Lieutenant-colonel MOISY et le Lieutenant-colonel LEFORT a eu lieu lundi 12 Juillet 1993 sur la Base aérienne 103 «René Mouchotte».



Elle était présidée par le Général de Corps aérien NORLAIN, commandant la Force aérienne tactique (FATac).

Les troupes alignées étaient composées d'une compagnie de chacune des quatre unités de la 12° EC, les escadrons 01.012 "CAMBRESIS", 02.012 "PICARDIE" 03.012 "CORNOUAILLE" et le Groupement d'Entretien et de Réparation des Matériels Spécialisés, le "GERMAS".

Dès leur arrivée, le Général NORLAIN, le Colonel MICHEL, commandant la Base aérienne 103 et le Lieutenant-colonel MOISY sont allés saluer le drapeau de la 12° EC.

De nombreuses personnalités civiles et militaires étaient également présentes dont M. Jean-Loup DRUBIGNY, Sous-préfet de DOUAI, le Général de

Corps d'Armée ARNOLD, gouverneur militaire de LILLE, M. DESVIGNES Président de la chambre de commerce et d'industrie de CAMBRAI, les maires des communes environnantes.



DOSSIER

A l'issue de la revue des troupes, le Général NORLAIN a procédé à une remise de décorations :

Officier de la Légion d'Honneur :

CDT (R) BELLO

Chevalier de la Légion d'Honneur :

LCL MOISY

Officier de l'Ordre National du Mérite :

CNE (R) AVIO

Chevalier de l'Ordre National du Mérite :

CDT LACH (CB)

Médaille militaire :

ADC LATOUR (12° EC)

ADC GUETTE (GMS 15.012)



Le Colonel MICHEL a ensuite remis le commandement de la 12° EC au Lieutenant-colonel LEFORT et la cérémonie s'est terminée par un défilé aérien et une revue des troupes à pied.

Un rafraîchissement a réuni tous les participants dans le hangar de l'Escadron 02.012.

Lieutenant-colonel LEFORT

Né à BOURG LA REINE le 19 Janvier 1956, le Lieutenant-colonel LEFORT entre à l'Ecole de l'Air en Septembre 1976, il est breveté pilote de chasse à TOURS en 1980.

Ensuite, il exercera successivement les fonctions de commandant de la 1ère escadrille du 02.012 «PICARDIE», d'officier de marque M 2000 RDI à MONT DE MARSAN, après avoir pris le commandement de l'EC 05.0330 «COTE d'ARGENT» de MONT DE MARSAN, il arrive à CAMBRAI en qualité de chef OPS/12° EC puis de commandant en second de la 12° EC.

Il est chevalier de l'Ordre National du Mérite et est titulaire d'une citation à l'Ordre de la Brigade aérienne.

Le Lieutenant-colonel LEFORT totalise 2850 heures de vol.

**Sur terre comme
dans les airs**

LUNETTES HUMBERT

26, Place A. Briand - 59400 CAMBRAI

Tél. 27.81.34.41

Cartier - Ray-Ban - Vuarnet - Lacoste

Nina Ricci - Carrera

Lentilles de contact



ELECTRIC-CITE.

La Base aérienne 103 est une «entreprise» désireuse de se fournir en électricité, et qui a donc souscrit un contrat auprès d'EDF.

Il existe plusieurs contrats, fonction des besoins et des intérêts de chacun. Le contrat, type «longues utilisations», comporte une prime fixe annuelle (en fonction de la puissance que nous désirons tenir à notre disposition) doublée d'un tarif proportionnel au nombre de kilowatts consommés. Sachez par exemple que la facture énergie électrique de la BA 103 s'élève à 4 MF.

UNE PRIME FIXE ANNUELLE.

Au cours de l'année, le besoin en électricité est irrégulier et aléatoire. Cette énergie ne pouvant être stockée, elle doit être produite et distribuée au moment même où elle est consommée. De ce fait, la capacité de production (centrales thermiques, hydrauliques, nucléaires) et de distribution (réseaux) doit être en permanence adaptée à la demande. Il en résulte pour l'Electricité de France des charges d'investissement très lourdes quelque soit le nombre de Kwh consommés. La prime fixe reflète ces charges d'investissement.

Si votre puissance consommée vient à excéder celle que vous avez souscrite, une prime complémentaire de dépassement vous est alors facturée. Il vous faut donc calculer au plus juste la puissance maximum que vous êtes susceptible de consommer, d'autant plus que le coût de cette prime est élevé. Il en résulte que le coût de «l'abonnement» est de 800.000 F par an pour la base (Année 92). Ainsi, le maximum de consommation calculé en période hivernale, à une heure de forte consommation, a été fixé à 1850 Kwh.

Faites le calcul, sans même allumer un seul interrupteur, la dime se monte déjà à 2200 F par jour environ...

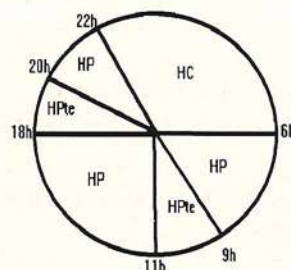
Malheureusement, il nous est impossible d'économiser sur cette somme.

UNE FACTURE EN KILOWATT CONSOMME...

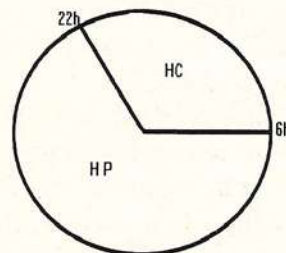
A cette prime fixe, s'ajoute le prix de chaque kilowatt réellement consommé. Il est fonction des heures et des saisons (voir schéma).

Au moment des creux, les centrales hydrauliques et les centrales nucléaires de grande puissance et de haut rendement sont suffisantes pour satisfaire la demande.

En revanche, au moment des pointes, EDF doit mettre en oeuvre des anciennes centrales thermiques ou des équipements spécifiques dont le coût de production est plus onéreux.



En décembre, janvier et février



En mars et novembre et d'avril à octobre

HC : heures creuses

HP : heures pleines

HPte : heures de pointes

Saison	En hiver			En été	
	Heures creuses	Heures pleines	Heures de pointes	Heures creuses	Heures pleines
L.U	0.377 F	0.609 F	0.911 F	0.142 F	0.218 F

L.U : Longue Utilisation

N.B. PAR EXCEPTION, LE DIMANCHE NE COMPREND QUE DES HEURES CREUSES. LE TARIF DISTINGUE DEUX PERIODES SAISONNIERES :

L'HIVER : MOIS DE NOVEMBRE A MARS.

L'ETE : MOIS D'AVRIL A OCTOBRE.



DOSSIER

DES AMENDES A LA SURCONSOMMATION.

Lorsque nous dépassons le maximum fixé par le contrat, la base est pénalisée à deux reprises : d'une part, une amende pour dépassement de la prime fixe lui est appliquée, d'autre, part, chaque Kwh supplémentaire lui est facturé à un tarif très élevé. C'est la raison des avis de délestage.

L'électricité est ainsi la dépense majeure supportée par le budget de fonctionnement base et les excès donnant lieu à des amendes ne sont pas tolérables. Il convient donc d'éviter tout débordement ; une unité y veille jour et nuit ...

C'est la centrale électrique qui gère l'énergie indispensable à notre mission. Ce point sensible est le premier garant de la chasse aux «gaspis». De la sorte l'analyse fait apparaître que le prix de revient du kwh varie selon les saisons et les horaires.

LA DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE.

L'EDF fournit à la base aérienne l'énergie électrique sous une tension de 20.000 volts. Un réseau enterré dessert environ une quinzaine de postes haute tension. Par l'intermédiaire de transformateurs abaisseurs, l'énergie électrique arrive dans chaque service soit en 220 V mono ou triphasé, soit en 380 V triphasé.

Un suivi qualitatif est effectué, en centrale électrique, au moyen de vumètres et d'un micro-ordinateur donnant plusieurs paramètres dont celui de la puissance consommée. En période hivernale, la consommation électrique de la base croît de façon importante. La tranche horaire comprise entre 8h45 et 11h étant généralement la plus critique. Afin d'éviter tout dépassement de contrat de fourniture d'énergie électrique souscrit par la BA 103, deux types d'actions sont mis en oeuvre depuis la centrale électrique.

A l'approche de la puissance critique, le personnel de permanence vous sollicite pour l'application immédiate de mesures de délestage, annoncées par l'intermédiaire de la sonorisation base (Applications mesures mini-watts soit vert, jaune ou orange). Ces mesures sont préventives, pour éviter le dépassement momentané du contrat, avec une meilleure répartition de ces mesures restrictives supportées par tous. Ces mesures mini-watts sont progressives, ayant pour but de supprimer les délestages autoritaires, télécommandés depuis la centrale électrique, isolant des groupes de bâtiments au détriment des personnels y travaillant.

L'ALIMENTATION DE SECOURS DE LA BA 103.

En cas de coupure EDF, la base passe sur groupes électrogènes. Les circuits sont délestés, pour permettre au groupe électrogène DI (démarrage instantané) de secourir immédiatement les usagers prioritaires, soit une puissance de 300 Kw disponibles après une microcoupure de 0,8 s. Le deuxième groupe électrogène DA (démarrage automatique) démarre et se couple au groupe électrogène DI. Dès que le couplage est réalisé, le permanent de la centrale électrique peut «charger» les groupes jusqu'à une puissance limitée de 1200 Kw soit 60% environ de la consommation de la base durant les jours de forte demande. Le «basculement sur groupes» s'effectue automatiquement en cas de défaut sur le réseau EDF (variation de tension, de fréquence, déséquilibre de phase, perturbation atmosphérique, orage, pluie ou vent) ou en cas de problème physique dans la distribution sur la base (défaut d'isolement, court-circuit, infiltration d'eau, travaux de terrassement, présence indésirable d'animaux ...)

Dans certains cas exceptionnels, une action de type «réflexe» peut être indispensable. Elle consiste en un délestage autoritaire avec préavis, et concerne les usagers gros consommateurs, et ne dure que le temps nécessaire au retour à une situation d'équilibre.

Bref, pour une bonne gestion et une meilleure répartition de l'énergie électrique sur la base, nous souhaitons votre coopération pour l'application des mesures mini-watts.

Sachez que le coût du Kwh est multiplié par 23 lors d'un dépassement durant les heures de pointes des mois de décembre, janvier et février (soit 14 F TTC) suivi d'une surtaxe si le nombre de Kwh de dépassement est trop élevé.

Vous savez désormais comment une base aérienne gère son électricité et quels en sont les coûts. Organisons-nous de façon à privilégier l'intérêt de notre communauté; chacun y verra son avantage en évitant les délestages autoritaires.

LCL GERARD



LA VIE SUR LA BASE

TABLEAU D'HONNEUR

LEGION D'HONNEUR

Par décret du Président de la République en date du 5 juillet 1993, est nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur :

- **Le Lieutenant-Colonel MOISY Bertrand**
de la 12° Escadre de Chasse.

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Par décret du Président de la République en date du 3 Mai 1993, sont nommés au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite :

- **Le Lieutenant-Colonel CLAVEAU Patrice**
de la 12° Escadre de Chasse
- **Le Commandant LACH Edmond**
Commandement Base

Par décret du Président de la République en date du 11 novembre 1993, est nommé Officier dans l'Ordre National du Mérite :

- **Le Colonel MICHEL Jean**
Commandant la Base Aérienne 103

MEDAILLE DE LA DEFENSE NATIONALE.

Le Colonel Georges PINATEL, Commandant les Eléments Français au Cambodge, décerne, à titre normal, la médaille de la Défense Nationale «échelon bronze» :

- **Au Sergent ROBIN Lionel**
de la Base Aérienne 103
- **Au Caporal-chef RIVIERE Laurent**
de la Base Aérienne 103

TEMOIGNAGE DE SATISFACTION

Le Général de corps aérien Bernard NORLAIN, commandant la Force Aérienne Tactique, témoigne sa satisfaction :

- **Au Sergent-chef Nicolas VITASSE**
du GERMaS 15.012 CAMBRAI.

LETTRES DE FELICITATION

Le Colonel GUEVEL, commandant les Eléments français au Tchad félicite :

- **Le Sergent-chef DECRUYENAERE Thierry**
de la Base aérienne 103.

Le Colonel MICHEL, commandant de la base aérienne 103, félicite :

- **L' Aspirant MEURISSE Fabien**
des Moyens généraux.
- **L' Aspirant WANTELET Willy**
des Moyens généraux.
- **L' Aspirant BRISSET Pascal**
des Moyens généraux.
- **L'Adjudant-chef VITEL Michel**
de l'Escadron des services généraux. 43.103
- **Le Sergent-chef BRIANCON Eric**
des Services Administratifs.
- **Le Sergent-chef GAUDICHAU Eric**
de l'Escadron 01.012.
- **Le Sergent MARTINEZ Stéphane**
de l'Escadron de Protection.
- **Le Sergent DELVAUX Jacky**
de l'Escadron de Protection.



LA VIE SUR LA BASE

TABLEAU D'HONNEUR

Le Colonel MICHEL, commandant de la base aérienne 103, félicite :

- **Le Sergent LAOUABDIA-SELLAMI Mounir**
du Dépôt régional de munitions 04.652 CREPY.
- **Le sergent OBRY Jérôme**
du Dépôt régional de munitions 04.652 CREPY.
- **Le Caporal-chef LOURENCO José**
du Service photo.
- **Le Caporal FRESNOIS Frédéric**
du GERMaC.
- **Le Première classe VAN CAENEGEM Franck**
de l'Escadron des services généraux.
- **L'Aviateur DURIEZ Guillaume.**
des Moyens Opérationnels
- **L'Aviateur GRANGER Laurent.**
des Moyens Opérationnels

Le Général de Brigade aérienne SIMON commandant le Groupement des fusilliers commandos de l'air félicite :

- **Le Sergent-chef GALLET Christian**
de l'Escadron de protection.

Le Capitaine CHEVREUX, Commandant le Détachement Air de Libreville au Gabon félicite :

- **Le Sergent-chef PAYET Eric**
du Germac.

Le Capitaine SHODET, Commandant par intérim le Détachement Air de Libreville au Gabon félicite :

- **Le Sergent-chef DUPONT Patrick**
des Services administratifs.

Le Colonel CHAMPAGNE, commandant de la base aérienne 110, félicite :

- **Le Sergent NEUVEU Pascal**
du Germac.



RESTAURANT - PIZZERIA

Le Napoli

13, rue des Liniers, 59400 CAMBRAI

Tél : 27.83.77.77

Ouvert tous les jours sauf le
Mercredi

Réservation conseillée le
Week-end

Plats à emporter

JP photo

Identité Tél 27.81.97.28
portrait
mariages - cérémonies
reportage

10^{ème} ANNIVERSAIRE
NOMBREUX CADEAUX A GAGNER !!

627, Rte d'ARRAS 59554 RAILLENCOURT ST-OLLE



LA VIE SUR LA BASE

AVANCEMENT:

DES OFFICIERS

Corps des Officiers de l'Air :

Promus au grade de Commandant :

Capitaine MONTOCCHIO Philippe
Capitaine POIREAULT Philippe

à compter du 1^{er} août 1993
à compter du 1^{er} septembre 1993

Promus au grade de Capitaine :

Lieutenant FOURDRINIER Jean-Luc
Lieutenant DOSDAT Rémy
Lieutenant MATHES Gilles
Lieutenant BERTHELOT Ghislain

à compter du 1^{er} août 1993
à compter du 1^{er} août 1993
à compter du 1^{er} août 1993
à compter du 1^{er} août 1993

Promu au grade de Lieutenant de réserve :

Sous-lieutenant de réserve CHEYLAN Vincent

à compter du 1^{er} octobre 1993

Promu au grade de Sous-lieutenant de réserve :

Aspirant POMAGALSKI Jean-Christophe

à compter du 1^{er} Janvier 1993

Corps des Officiers Mécaniciens de l'Air :

Promu au grade de Lieutenant-Colonel :

Commandant HEULIN Bernard

à compter du 1^{er} août 1993

Promu au grade de Commandant :

Capitaine BERNAILLE Daniel

à compter du 1^{er} juillet 1993

Promus au grade de Capitaine

Lieutenant AUTOURDE Pascal
Lieutenant PRESSE Jacques
Lieutenant PLESSAT Alain
Lieutenant PENICHON Pierre
Lieutenant LHORS Dominique

à compter du 1^{er} août 1993
à compter du 1^{er} août 1993
à compter du 1^{er} août 1993
à compter du 1^{er} août 1993
à compter du 1^{er} août 1993

Promu au grade de Lieutenant

Major DUBREUIL Didier



LA VIE SUR LA BASE

AVANCEMENT:

DES OFFICIERS

Corps des officiers des Bases de l'Air

Promus au grade de Capitaine :

Lieutenant SCOURZIC Janine

à compter du 1^{er} août 1993

Lieutenant CHASSAING François

à compter du 1^{er} août 1993

Lieutenant MARKIEVICZ Michel

à compter du 1^{er} août 1993

Promu au grade de Lieutenant

Sous-lieutenant BONNEMAISON Maryse

à compter du 1^{er} août 1993

DES SOUS-OFFICIERS

Promu au grade d'Adjudant-chef :

Adjudant LOUIS épouse WESSE Camille

à compter du 1^{er} juillet 1993

Promus au grade d'Adjudant :

Sergent-chef STRAUSS Christophe

à compter du 1^{er} juillet 1993

Sergent-chef ALLIOT Jean-Luc

à compter du 1^{er} juin 1993

Sergent-chef MOCKELYN Eric

à compter du 1^{er} juin 1993

Sergent-chef DUPUIS Christian

à compter du 1^{er} juin 1993

Sergent-chef DEBRAY François

à compter du 1^{er} septembre 1993

Promus au grade de Sergent-Chef :

Sergent PAYRAT épouse BOVAERE Brigitte

à compter du 1^{er} août 1993

Sergent TROY Laurent

à compter du 1^{er} août 1993

Sergent VERMAUX Thierry

à compter du 1^{er} août 1993

Sergent VERGEZ Pascal

à compter du 1^{er} juillet 1993

Sergent DANIEL Olivier

à compter du 1^{er} juillet 1993

Sergent NAVARRO Jean-Luc

à compter du 1^{er} juillet 1993

Sergent CAUDRON Bruno

à compter du 1^{er} juillet 1993

Sergent CULO Patrick

à compter du 1^{er} juillet 1993

Sergent DESRUMEAUX Frédéric

à compter du 1^{er} juillet 1993



LA VIE SUR LA BASE

MUTATIONS

LES DEPARTS

COL POTEY Robert CB 00.103	à compter du 06/08/92
LCL MOISY Bertrand EC 00.012	à compter du 01/09/93
CDT ROOS Philippe EC 00.012	à compter du 27/08/93
CNE MARKIEWITCZ Michel EC 00.012	à compter du 16/08/93
LTT SCOURZIC Jeanine CB 00.103	à compter du 01/09/93
ADC HERMAN Patrick EC 00.012	à compter du 06/09/93
ADC LARIN Gérard EC00.012	à compter du 20/08/93
ADC MAYUSZAK François EC 00.012	à compter du 26/06/93
ADC MARQUETTE Hubert CBA 00.103	à compter du 30/08/93
CNE LESURE Thierry EC 01.012	à compter du 01/09/93
SLT POMAGALSKI Jean-Claude EC 01.012	à compter du 30/08/93
ADC DANNECKER Pascal EC 01.012	à compter du 07/06/93
SGC THOUMELIN Bruno EC 01.012	à compter du 14/08/93
ASP TAVERNIER Luc EC 01.012	à compter du 30/08/93
LTT GOURG Stéphane EC 02.012	à compter du 30/08/93
MAJ SUSSEMAIRE André EC 02.012	à compter du 05/09/93
ADC HEDDEBAUT J.M. GAS 02.012	à compter du 30/08/93
ADC COMONT J.C. EC 02.012	à compter du 30/08/93
SGC CATOT Laurent EC 02.012	à compter du 30/08/93
ASP GONAY Stéphane EC 02.012	à compter du 30/08/93
CNE BOSSU Patrick 03.012	à compter du 15/07/93
CNE PLANTIER Didier EC 03.012	à compter du 30/08/93
ADJ MASCLEF Jean-Luc EC 03.012	à compter du 16/06/93
ADJ NAZARIAN Serge EC 03.012	à compter du 30/08/93
ADJ MAROUSE Lionel EC 03.012	à compter du 30/08/93
SGC SURZYPCZAK Christian EC 03.012	à compter du 30/08/93
SGC DENIS Nicolas EC 03.012	à compter du 13/04/93
SGT PAYOT Jérôme EC 03.012	à compter du 15/06/93
SGT LEFEVRE Michel EC 03.012	à compter du 23/06/93
CDT LEGRAND Gérard MT 10.103	à compter du 30/08/93
CNE PLESSAT alain MT 10.103	à compter du 30/08/93
ADJ DRECOURT Jean-Jacques MT 10.103	à compter du 01/09/93
ADJ MEYER Dominique MT 10.103	à compter du 30/08/93
ADJ BARBARISI Joseph MT 10.103	à compter du 30/08/93
SGC DUFOUR ép. BERNAILLE Fabienne MT 10.103	à compter du 30/08/93
SGC PRACHE Jean MT 10.103	à compter du 30/08/93
SGT DELPIT Patrick MT 10.103	à compter du 30/08/93
CNE COLOMB Laurence GAS 15.012	à compter du 30/08/93
MAJ MARCHAND Hervé GAS 15.012	à compter du 06/07/93
MAJ COUSQUER GAS 15.012	à compter du 06/09/93
MAJ FELLER Claude GAS 15.012	à compter du 20/08/93
ADC DELANNOY Guy GAS 15.012	à compter du 19/07/93
ADJ ROBERT yves GAS 15.012	à compter du 18/07/93
ADJ HAVET Pierre GAS 15.012	à compter du 30/08/93
ADJ HAVIEZ Jean-Pierre GAS 15.012	à compter du 02/08/93
SGC ALLIOT Jean-Luc GAS 15.012	à compter du 12/07/93
SGC GRAMATA Joël GAS 15.012	à compter du 30/08/93
LTT PENICHON Pierre ERT 17.103	à compter du 30/08/93
ADC HANOT Gérard ERT 17.103	à compter du 30/08/93
ADC BERCHON JOËL CBA 30.103	(retraite)
ADJ EMANVILLE ép GAYRARD Marie-Pierre CBA 30.103	à compter du 06/09/93
SGC BRIANCON Eric SA 31.103	à compter du 06/09/93
SGT GLACET ép. CATENNE Béatrice SA 31.103	à compter du 13/09/93



LA VIE SUR LA BASE

MUTATIONS

LES DEPARTS

SGC CANONNE Bruno SRH 32.103
SGT DUMIGRON PHILIPPE SRH 32.103

à compter du 06/09/93
à compter du 06/09/93

CNE SCHMIDT Danielle MGX 40.103
LTT CHASSAING François MGX 40.103
ADC DOME Michel MGX 40.103
ADC HELARY Jean-Louis MGX 40.103
ADC PIWOWARCZYK Jean-Marc MGX 40.103
ADJ CARLES Donatien MGX 40.103
ADJ CHONACKI Henri MGX 40.103
ADJ CARPENTIER Richard MGX 40.103
SGC CAUCHOIS Pascal MGX 40.103
SGC CANDAES Jean-Marie MGX 40.103
SGC FONTAINE Jean-Michel MGX 40.103
SGC GALLET Christian MGX 40.103
SGC MESSAOUDENE François MGX 40.103

(retraite)

(retraite)

(retraite)

Médecin CNE BRU Jean-Noël SM 50.103

à compter du 01/09/93

ADC HUGOO BAI 70.103
ADC WOJCIK BAI 70.103

(retraite)

(retraite)

LES ARRIVEES

LCL RAYNAUD Jean-Pierre CB 00.103
LTT LURAT Jérôme EC 00.012
LTT LIEVIN Claude EC 00.012
LTT WESSE Francis CB 00.103
ADC DUMOULIN Didier EC 00.012
ASP DESREUMAUX Hughes EC 00.012
CLC WEHRUNG David EC 00.012

à compter du 03/06/93
à compter du 15/06/93
à compter du 02/08/93
à compter du 17/05/93
à compter du 13/04/93
à compter du 10/05/93

CDT FRANCESCHI Bruno EC 01.012
SLT DUMENIL Emmanuel EC 01.012
ADJ CORRE Didier EC 01.012
SGC CARRE Frédéric EC 01.012
CLC RAYNAUD Laurent EC 01.012
CLC MERLIN Etienne EC 01.012
CLC BRISSART Laurent EC 01.012
CLC DUFFET Sandy EC 01.012
CLC LATELLA YvanN EC 01.012

à compter du 30/08/93
à compter du 30/08/93
à compter du 30/08/93
à compter du 30/08/93
à compter du 16/04/93
à compter du 26/04/93
à compter du 07/05/93
à compter du 09/06/93
à compter du 30/07/93

LTT PESNOT Philippe EC 02.012
SGC GEMSSE Alain EC 02.012
CLC MULLER Patrick EC 02.012
CLC DANTZER Stéphane EC 02.012
CLC CARON Laurent EC 02.012
CLC AUGIER Yves EC 02.012
CLC LEGRAND Mickaël EC 02.012
CLC LE BIHAN Lionel EC 02.012

à compter du 26/08/93
à compter du 01/09/93
à compter du 16/04/93
à compter du 23/04/93
à compter du 07/05/93
à compter du 26/05/93
à compter du 26/07/93
à compter du 30/07/93

CDT BIRSMER Michel EC 03.012
CNE PLANTIER Didier EC 03.012
MAJ DAUTRICOURT Jean-Marie EC 03.012
SGC CAIX Thierry EC 03.012
SGT GALLOIS James EC 03.012
SGT TOFFAMIN Fabrice EC 03.012
ASP OUTOUIA Franck EC 03.012
ASP BERRY Pascal EC 03.012
CLC NOAN Régis EC 03.012
CLC BRUNET Jérôme EC 03.012
CLC MOGE Christophe EC 03.012
CLC HAMMARI Franck EC 03.012

à compter du 01/09/93
à compter du 30/08/93
à compter du 30/08/93
à compter du 13/04/93
à compter du 30/08/93
à compter du 03/09/93
à compter du 13/04/93
à compter du 08/04/93
à compter du 02/04/93
à compter du 23/04/93
à compter du 07/05/93
à compter du 14/06/93



LA VIE SUR LA BASE

MUTATIONS

LES ARRIVEES

CLC PERGELINE Christophe EC 03.012	à compter du 26/07/93
CLC DREZEN Dominique EC 03.012	à compter du 30/07/93
CLC JAILLET Franck EC 03.012	à compter du 30/07/93
SGC BOUCHER Thierry CLA 06.103	à compter du 01/09/93
SGT LARU Cécile CLA 06.103	à compter du 01/09/93
CDT PIRAT Jacques MT 10.103	à compter du 01/09/93
LTT VERHAEGHE Didier MT 10.103	à compter du 01/09/93
LTT CABELDUC Alain MT 10.103	à compter du 01/09/93
MAJ HERRY Jacques MT 10.103	à compter du 30/08/93
CLC CRATERE Wavier MT 10.103	à compter du 02/04/93
CLC HUMEZ David MT 10.103	à compter du 07/05/93
CLC BOUSQUET Olivier MT 10.103	à compter du 10/06/93
CLC BERAU Wilfrid MT 10.103	à compter du 23/04/93
CLC BRECQUEVILLE Cyrille MT 10.103	à compter du 21/07/93
CLC RAIMBAUX Olivier MT 10.103	à compter du 21/07/93
CLC MONNIER David MT 10.103	à compter du 22/07/93
CLC CROIX Christian MT 10.103	à compter du 01/08/93
SGC HOARAU Didier MT 10.103	à compter du 02/08/93
LTT BORRAS Pierre-Laurent GAS 15.012	à compter du 30/08/93
LTT LEONNET Sebastien GAS 15.012	à compter du 30/08/93
MAJ MARILLY André GAS 15.012	à compter du 30/08/93
MAJ LE GUYADER Loïc GAS 15.012	à compter du 06/09/93
ADJ DAVID Eugène GAS 15.012	à compter du 06/09/93
ADJ COCHET Jean-Marie GAS 15.012	à compter du 06/09/93
ADJ GUERCI Jean GAS 15.012	à compter du 01/06/93
ADJ STEPHAN Alain GAS 15.012	à compter du 30/08/93
CLC DURIEZ Denis GAS 15.012	à compter du 02/04/93
CLC NEDELEC Stéphane GAS 15.012	à compter du 07/04/93
CLC KALEYA Sylvain GAS 15.012	à compter du 07/04/93
CLC BOUREL François GAS 15.012	à compter du 26/04/93
CLC GERAN Jean-Jacques GAS 15.012	à compter du 26/04/93
CLC FRAPPART Boris GAS 15.012	à compter du 07/05/93
CLC GIOT Frédéric GAS 15.012	à compter du 02/06/93
CLC TOUZAIN Pierre GAS 15.012	à compter du 21/06/93
CLC MARNIGNAN Michel GAS 15.012	à compter du 21/06/93
CLC BOUILLAUT Eric GAS 15.012	à compter du 30/07/93
CLC BAUCHOT David GAS 15.012	à compter du 30/07/93
SGT CURSANO Patrice SA 31.103	à compter du 02/08/93
ADJ BERGE ép. HOARAU Sylvie SA 31.103	à compter du 02/08/93
LTT PARADIS Gilles SA 31.103	à compter du 01/09/93
ADC LOUIS ép. WESSE Camille SA 31.103	à compter du 23/08/93
ADC VAN ESSCHE ép. DUPONT Joëlle SA 31.103	à compter du 06/09/93
ADJ DRUESNE ép. LABARRE Edith SA 31.103	à compter du 01/09/93
SGT SAILLY Fabienne SA 31.103	à compter du 01/09/93
ADJ LABARRE François SRH 32.103	à compter du 01/09/93
LTT JOURDAN Philippe MGX 40.013	
LTT LECLERCQ André MGX 40.013	
ADJ LOR Alain MGX 40.013	
SGT WALBRECQ Eric MGX 40.013	
LTT HERNANDEZ Hervé STB 81.013	à compter du 16/08/93
ADC HERBIN Octave STB 81.013	à compter du 30/08/93
SGC LIPPENS Christine STB 81.013	à compter du 01/09/93
LTT LEBOULANGER Yann	à compter du 16/08/93



FLASH EVENEMENTS

RETROSPECTIVE AVRIL-NOVEMBRE 1993

9 et 10 Août 93	Photo 1	Inspection Russe sur la Base.
27 Mai 93	Photo 2	50 ^{ème} anniversaire du décès du Cdt René MOUCHOTTE
15 Juin 93	Photo 3	Délégation des Philippines
26 Mai 93	Photo 4	Chef d'Etat Major de l'Armée de l'Air
11 Novembre 93	Photo 5	Col. MICHEL reçoit les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur
9 Juin 93	Photo 6	Délégation Autrichienne
28 Avril 93	Photo 7	Délégation Pakistanaise
18 Mai 93	Photo 8	Concert Musique de l'Air à Cambrai
10 et 11 Juin 93	Photo 9	Soirée des ballets ludécher sur la Base
5 Novembre 93	Photo 10	Cérémonie de départ du Soldat Inconnu Australien
19 Novembre 93	Photo 11	Délégation Japonaise
2 Septembre 93	Photo 12	Départ du Col. POTEY



CONJUGUONS NOS TALENTS

CAMBRAI - 9, Rue du Gal- De-Gaulle - tél :27.72.57.00
CAUDRY - 3, Rue Roger-Salengro - Tél. : 27.85.20.38
LE CATEAU - 21, place du Gal-De-Gaulle - Tél. : 27.84.06.66

AVRIL - NOVE

La Base aérienne 103 « Com



SEPTEMBRE 1993

« Commandant René Mouchotte »





FLASH EVENEMENTS



23.04.93 Inauguration de l'F.E.C. 02.012 sur Mirages 2000



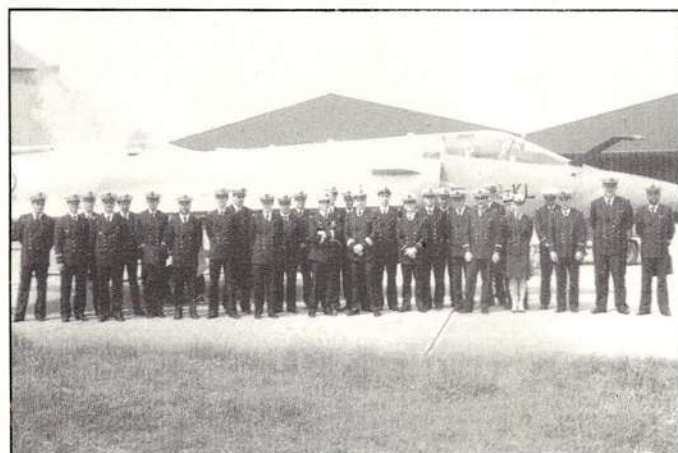
27.04.93 Visite de la Base Aérienne 103 par 9 membres de l'aéronautique Club de PECQUENCOURT



03 au 23.05.93 Exposition Aéronautique au Centre Commercial de Auchan St Martin-les-Boulogne



08.05.93 Cérémonie du 8 mai 1993 à Cambrai



11.05.93 Visite de la Base Aérienne 103 par une délégation de la Marine Nationale de Dunkerque



11.05.93 Déplacement du monument René MOUCHOTTE



FLASH EVENEMENTS



12.05.93 Visite de la Base Aérienne 103 par une délégation des Services Fiscaux de Valenciennes



27.05.93 Décoration du président des Sous Officiers



14.06.93 Visite de la Base Aérienne 103 par le Général MATHIEU



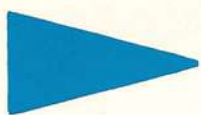
14.06.93 Visite de la Base Aérienne 103 au profit du Lions Club International



16.06.93 Forum des Entreprises



17.06.93 LAAS International



FLASH EVENEMENTS



22 au 23.06.93 Visite de la Base Aérienne par des stagiaires de la 45^{ème} session du Cours Supérieur Interarmées



22.06.93 Inauguration du Service Photo Base



25.06.93 Visite de la Base par la Gendarmerie de Villeneuve d'Ascq



29.06.93 Présentation au drapeau à Arleux



30.06.93 Visite de la Base par l'URIS



01.07.93 Visite de la Base par l'Association de la Légion d'Honneur de Cambrai



FLASH EVENEMENTS



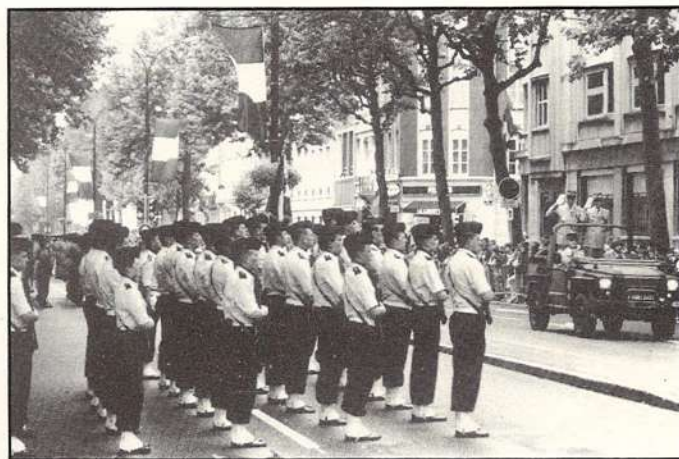
05.07.93 Visite de la Base par le médecin général BEAUREDON



07.07.93 Visite de la Base par M^{lle} Isabelle Delfaux de la Direction des Affaires Stratégiques



14.07.93 Cérémonie à Cambrai



14.07.93 Cérémonie à Lille



20.07.93 Visite de la Base par l'Association Familiale et Rurale



02.09.93 PAD à Proville



FLASH EVENEMENTS



15.09.93 Visite de la Base par la Gendarmerie du Pas de Calais



23.09.93 Prise de commandement du DRMU



29.09.93 Visite de la Base par l'Union Aérienne de l'Escaut



06.10.93 Visite de la Base par le Crédit du Nord



12.10.93 Visite de la Base par le Procureur de la République de Valenciennes M^r DE MONTGOLFIER et par le juge BEFFY



26.10.93 PAD à Quievy



FLASH EVENEMENTS



29.10.93 Visite de la Base par l'Ecole des enfants de St-Druon



02.11.93 Visite de la Base par les journalistes et chefs d'agences des journaux du Cambrésis.



04.11.93 Visite de la Base par M^r Leveaux Directeur Etablissement 3M et du Maire de Tilloy les Cambrai



09.11.93 Soirée Accueil familles



10.11.93 PAD sur la Base Aérienne 103



Cérémonie du 11 Novembre à EPINOY

CHAMPIGNONS DE BASE !

Ramasser les champignons, puis les cuisiner restent de réels plaisirs, néanmoins, leur consommation trop hasardeuse peut très vite devenir périlleuse. C'est pourquoi quelques règles simples et élémentaires de cueillette sont à suivre pour éviter le risque d'intoxication. Tout d'abord il faut oublier tous ces vieux adages populaires non fondés tels :

* Les champignons noircissant la pièce d'argent dans la poêle de cuisson sont toxiques.

* Les champignons bleuissant ou changeant de couleur quand on les coupe sont toxiques.

* Les champignons consommés par les limaces ou les lapins sont comestibles.

* Les champignons venant dans l'herbe, les prairies, ou les pelouses sont tous comestibles.

* Les champignons présentant une volve, un anneau, et des lames sont tous mortels.

De plus il faut éviter de cueillir des exemplaires trop jeunes ou trop âgés. On doit prélever entièrement le champignon pour détecter une éventuelle volve enfouie dans le sol.

Autre impératif : ramasser les champignons dans un panier, ou une cagette, jamais dans un sac plastique, au risque d'obtenir une bouillie méconnaissable de pieds et de chapeaux.

Rappelons qu'il suffit d'un chapeau d'amanite phalloïde pour entraîner la mort.

Un champignon récolté près d'une route est à rejeter, car il aura accumulé métaux lourds et pollutions diverses. Enfin il ne faut pas hésiter au moindre doute à jeter sa récolte ou demander conseil à son pharmacien... une confusion est si vite arrivée.

LES ESPECES DE LA BASE

Nous avons cette chance d'avoir une base verdoyante, plantée de nombreuses essences d'arbres : 50% de feuillus (peuplier, acacia, érable, bouleau), 50% de résineux (cèdre, épicéa, pin). Cette diversité végétale est à l'origine du nombre important d'espèces rencontrées. Ajoutées à celles-ci, les espèces venant dans les pelouses et les prairies, c'est près de 150 spécimens qui seront répertoriés dans le cadre de l'inventaire mycologique national, actuellement en cours, coordonné par le Docteur R. Courtecuisse de la faculté de Pharmacie de Lille.



Paxillus involutus (vénéneux)

Parmi ces espèces on peut tout d'abord citer celles qui par leur rareté régionale présentent un intérêt scientifique.

Exemple :

- L'amanite solitaire (*Amanita strobiliformis*)
- *Sepultaria sumneriana*, un champignon en forme de coupe, venant sous cèdre au début du printemps.

- *Entoloma rugosum*, petit champignon blanc crème, à lames roses, connu du Maroc et de la Bretagne.



INFORMATION

Les espèces mortelles : j'ai pu récolter au début juillet, l'amanite virgine (*Amanita virosa*), espèce entièrement blanche à volve et anneau, faisant partie du groupe des amanites mortelles. Le problème est que cette amanite blanche peut être confondue avec deux espèces de bons comestibles présents sur la base : *Agaricus arvensis* et *Agaricus campestris*, plus communément connus sous le nom de «rosés des prés». Le caractère de reconnaissance repose sur la couleur des lames : roses, puis noires chez les agarics, toujours blanches chez les amanites.

Les espèces vénéneuses : elles sont heureusement peu nombreuses, toutefois, on trouve fréquemment sous les bouleaux, le Paxille enroulé (*Paxillus involutus*) champignon brun roux, à marge enroulée et à chapeau en forme d'entonnoir.

Il peut donner une intoxication sévère et des perturbations sanguines.



Marasmius Oreades (comestibles)

Les espèces comestibles : outre les «rosés», très proches du champignon de Paris, on rencontre souvent le Mousseron (*Marasmius oreades*), petite espèce venant en pelouses et poussant soit en lignes ou en cercles, délicieux comestible par ailleurs.

Pour conclure, je rappellerai que le seul vrai moyen de savoir si un champignon est comestible ou toxique est d'en connaître le nom exact !

ASP Pharmacien BEAUVIL

Pour tous renseignements :

ASP Pharmacien BEAUVIL

Infirmier, poste 72454

Bibliographie :

"CHAMPIGNONS D'EUROPE OCCIDENTALE"

par M. BON Arthaud

A paraître :

"GUIDE DES CHAMPIGNONS D'EUROPE"

par R. COURTECUISSÉ et B. DUHEM

Delachaux & Niestlé



Agaricus arvensis (comestibles)

*La
Dolce
Vita*

Ristorante - Pizzeria

Ouvert 7/7 le midi à partir de 11h30

Le soir dès 19h00 services tardifs

PLATS ET PIZZAS A EMPORTER

52, avenue de la Victoire

59400 Cambrai Tél : 27.81.77.60

INFORMATION

CA BOUGE DE NOUVEAU EN 28 SUD

Terrain privilégié d'entraînement aux réparations de fortune pour l'infra et la CTBA (Centre de Transmission des Bases Aériennes, ex: STB) les très vénérables et très usés locaux de l'alerte de défense aérienne ont vécu; ils sont tombés sous les coups des démolisseurs pour faire place à un bâtiment neuf, de même surface et qui sera beaucoup plus confortable et fonctionnel:

- Agencement permettant la tenue d'alerte aérienne par des équipes mécaniciens mixtes hommes/femmes. 3 blocs sanitaires dissociés ont en effet été installés.

- Salles d'alerte et de repos définies selon les besoins réels des pilotes et mécaniciens.

Si la prise de décision de réaliser des travaux

s'est faite rapidement pour profiter de la disponibilité des locaux en raison de la fermeture de la piste au mois de septembre, il faut en remercier le Colonel MICHEL, monsieur HODIN du SLC, les entreprises

civiles et la CTBA qui fait des miracles pour adapter son plan de travail pourtant déjà saturé.

D'un point de vue opérationnel, ce chantier va permettre à nos personnels d'assurer pendant au moins 6 mois par an l'alerte de défense aérienne, en alternance avec les escadrons de la 30ème escadre de chasse,

sachant qu'avec la restructuration de la 30, de la 13 et de la 33, l'épine dorsale de l'alerte de défense aérienne en zone Nord/Nord-Est sera assuré par la 12ème E.C.



LE DEMENAGEMENT OUTRE-MER

CAISSE - VOITURE
GARDE-MEUBLES (tarif réservé aux militaires)

Agences AGS à :
FORT DE FRANCE - POINTE A PITRE - REUNION - CAYENNE
NOUMEA - TAHITI - MAYOTTE - LONDRES

Agents à DJIBOUTI

53, rue Oswald-Crépi
59130 Lambersart
Tél : 20.31.53.71

Numéro Vert 05.05.05.47

► INFORMATION

SOIREE BINGO

Le 16 octobre 1993 le comité des fêtes de la Base aérienne 103 organisait sa soirée BINGO d'automne.

Gâce au dévouement de quelques uns le gymnase était une fois encore transformé en salle des fêtes et permettait ainsi l'accueil de 550 personnes venues se distraire.

Le travail de notre animateur et la qualité de la sonorisation nous ont assuré la totale réussite de ce Bingo dansant, sans oublier le service boisson effectué par des personnels du SRH dirigés de main de maître par les responsables du foyer de l'air.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, par leur travail au sein du comité des fêtes, leurs dons ou leur présence ont permis que cette manifestation reste un excellent souvenir.

Le Capitaine FONTAINE

Directeur du comité des Fêtes.



PHOTO VIDEO CADRES ALBUMS

KODAK EXPRESS
VOS PHOTOS EN 1 HEURE

camara

Photo Châtelain

**13, RUE SAINT JACQUES
59400 CAMBRAI TEL: 27 81 27 49**



INFORMATIONS

LA MEDIATHEQUE

La Médiathèque de la Base Aérienne 103 a été inaugurée le 13 juillet 1993. Ouverte à tous, elle se situe près du Mess Sous-officiers.

Les horaires d'ouverture sont :

Le matin: de 8h30 à 11h
du Lundi au Vendredi.

L'après-midi: de 11h45 à 16h
du Lundi au Jeudi.
de 11h45 à 15h
le Vendredi.

Le prêt des livres est gratuit, il est limité à 3 maximum pour une durée de 3 semaines, 2 semaines lorsqu'il s'agit de nouveautés.

La location des cassettes video est limitée à 2 maximum pour une journée ou un week-end au prix unitaire de 10FF, ou 15FF pour les nouveautés.

Le prêt de disques laser est limité à 3 maximum pour une durée de 7 jours.

En outre, deux lecteurs de CD sont mis à la disposition du public pour permettre l'écoute sur place.

MUTUELLE ARMEE DE L'AIR

Le Décret n° 93-965 du 29 juillet 1993 (JORF du 30/07/93) a augmenté de 5 points la participation de chaque assuré social pour :

- Les frais d'honoraire des praticiens (30% au lieu de 25%)

- Les frais d'honoraires des auxiliaires médicaux (40% au lieu de 35%)

- Les médicaments principalement destinés au traitement des troubles ou affection sans caractère habituel de gravité (médicaments à vignette bleue, dits de confort) (65% au lieu de 60%)

- Tous les autres frais, (médicaments notamment) y compris les frais de transport (35% au lieu de 30%)

La compensation de ces mesures par la mutuelle de l'Armée de l'Air entraînerait une augmentation très importante des dépenses prestations qui devrait être répercutée inévitablement sur les cotisations, leur détermination restant de la compétence de l'Assemblée Générale des délégués.

Les taux de remboursement de la Mutuelle de l'Armée de l'Air qui sont définis par nos statuts (Titre IV tableau 2.1 Prestations de maladie demeurent en conséquence inchangés.

ASSISTANTES SOCIALES

Voici les horaires et permanences des Assistantes sociales, qui vous attendent au Centre Social, bâtiment LC 4.

Madame Sophie MUSA

Poste 83225

- Moyens généraux
- Germas
- Moyens opérationnels
- Service local constructeur
- SD 05/Liermont
- Caserne Mortier
- B.A.I. de Lille
- DRMU Crepy en Laonnois (2° et 4° vendredi du mois)

Permanences :

le Lundi et Jeudi sur base
de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00
ou sur rendez-vous

Madame Marie-Annick METIER

Poste 81253

- Services administratifs
- Commandement base
- Service médical
- 12° escadre de chasse
- Escadrons 1/12, 2/12, 3/12
- Moyens techniques

Permanences :

le Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Absente le mercredi

Le secrétariat des Assistantes Sociales, assuré par madame Marie LEGROS, est ouvert tous les jours sauf le mercredi.



PREMIERE SORTIE DU CSA GOLF

Pour la première fois, en ce dimanche 7 octobre a eu lieu la rencontre golf d'Arras - golf de la base. Cette rencontre fut à l'initiative des deux directeurs : le Commandant OLETTE pour Cambrai et Richard DESORT pour Arras en collaboration avec les moniteurs de Cambrai. La partie fut donnée en shot gun (1) sur les 18 trous à 9H30 précises et jouée en stableford (2) par équipe de trois. Les scores furent à la mesure de la rencontre ... élevés ... même si pour quelques joueurs de Cambrai jouer sur un 18 trous était une première.

Cette compétition connut un franc succès. Même si le soleil ne fut pas de la partie, c'est quand même avec beaucoup de plaisir que les golfeurs terminaient leurs parcours.

Elle fut suivie d'une remise des prix,

pour se conclure par un repas présidé par le Colonel MICHEL commandant la base.

On ne peut regretter que le dixième de point qui donna la victoire au club d'Arras (35,1 à 35,0).

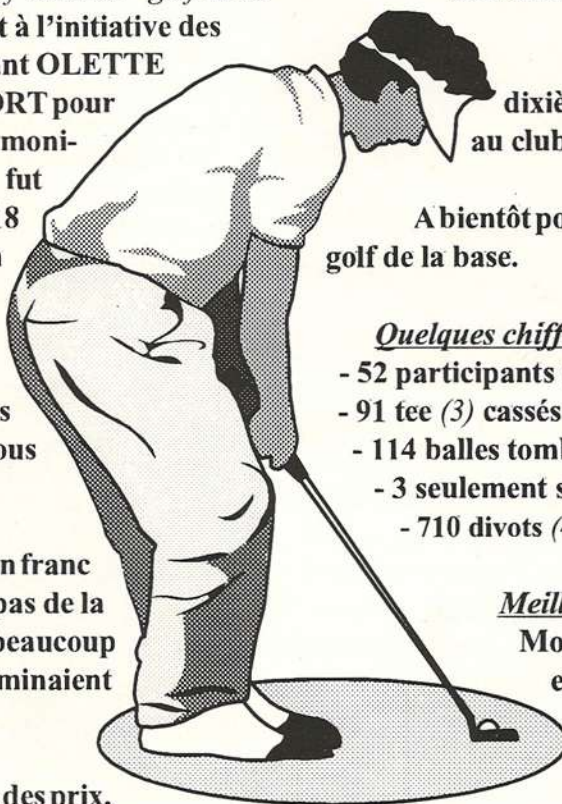
A bientôt pour la revanche sur le parcours du golf de la base.

Quelques chiffres :

- 52 participants dont 24 du golf d'Arras
- 91 tee (3) cassés
- 114 balles tombées dans l'eau
- 3 seulement sorties de l'eau
- 710 divots (4) arrachés (combien de remplacés ?)

Meilleur score :

Monsieur Arthur BERNARD : jeu en 90 pour un PAR (5) en 72, il n'a que 14 ans !



Olivier BOISTEL
MONITEUR DE GOLF

(1) **SHOT GUN**: Départ simultané de toutes les équipes sur les 18 trous du parcours.

(2) **STABLEFORD**: Arrêt du comptage des points au-delà d'un certain nombre de coups par trou (avantage les joueurs à classement faible)

(3) **TEE**: Support de balle pour la surélever lors des départs de l'un des trous du parcours.

(4) **DIVOT**: Escalope d'herbe parfois arrachée lors d'une frappe de balle.

(5) **PAR**: Nombre de coups à jouer sur l'ensemble du parcours pour avoir un handicap 0.

Ex: Un jeu en 90 donne un handicap de 18 (90 - 72).

RAPPEL: Le mercredi la pratique du golf est réservé aux enfants des militaires qui désirent débiter dans ce sport. Renseignez-vous auprès du CDT OLETTE 81225



INFORMATION



NOËL VOUS AVEZ DIT NOËL



Il semble bizarre de parler de Noël durant huit mois de l'année, et pourtant...

En avril, il faut commander les 300 catalogues qui seront reçus et diffusés avant le 15 juin, accompagnés de la sélection des cadeaux pour l'arbre de Noël.

En juillet, il faut effectuer une première commande, celle-ci permettant de prendre rang chez le fournisseur : les commandes sont traitées au fur et à mesure de leur réception et donc dommage pour les derniers.

Début septembre, collationnement des commandes tant pour l'arbre de Noël que pour les commandes des familles.

En novembre, nous allons prendre livraison de la plus grosse partie des jouets. Il faut ensuite trier l'ensemble, ranger les jouets réservés à l'arbre de Noël et distribuer ceux qui font l'objet d'une commande par les familles. C'est là que les ennuis se présentent parfois et je remercie ceux qui comprennent qu'il puisse manquer quelques jouets qui, normalement, arriveront avant Noël.

Je rappelle à chacun d'entre vous que votre aide à cette occasion nous serait précieuse.

Un arbre de Noël représente un gros investissement. Cet argent ne nous arrive pas par miracle, aussi faut-il qu'une équipe se dévoue pour organiser ce qui reste la principale source de financement : les BINGOs que nous nous efforçons de maintenir à deux par an.

Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée ici pour vous inviter à participer plus nombreux aux prochaines soirées, et si vos occupations vous laissent quelques heures de libres, nous serons heureux de vous accueillir.

CNE FONTAINE

Chef du comité des fêtes



LE CHAMPION DE LA
VOITURE NEUVE
MOINS CHÈRE



HAPPY CAR!

**Votre voiture neuve au
juste prix, avec une économie
de 5000 à 50 000F**

Garanties - Crédits - Reprises
Plus de 30 marques
Plus de 2000 modèles

117, rue Jean Jaurès, 59170 Croix
Tél 20.89.90.80



INFORMATION



Votre ex-conjoint ne paie pas la pension alimentaire qu'il vous doit.

QUE POUVEZ VOUS FAIRE !

Il s'agit d'une question qui revient souvent parmi les consultations au bureau d'Informations Juridique. C'est pourquoi, dans cette tribune qui m'est offerte je développerai la procédure qu'un ex-époux, bénéficiaire d'une pension alimentaire, pourra engager en cas de non paiement. Il s'agit de la procédure de paiement direct, elle fut créée par la loi du 02.01.73 et déroge au Droit Commun. Elle présentera ainsi deux avantages : efficacité et simplicité. Il convient en premier lieu d'étudier la procédure, pour envisager ensuite le domaine d'application. C'est-à-dire, quelles seront les sommes qui pourront être recouvrées.

1 Le paiement direct peut être choisi librement par le débiteur afin de payer sa dette à l'époux bénéficiaire. Mais le plus souvent, cette procédure sera initiée par l'autre époux. Il l'emploiera pour obtenir le paiement de la pension ou de la prestation à laquelle il a droit, et qui est impayée. Dans ce cas, dès le premier incident de paiement, l'époux bénéficiaire s'adresse à un Huissier de justice muni du jugement de divorce, ou de l'ordonnance provisoire du Juge aux affaires matrimoniales. L'huissier prendra en charge lui-même la procédure. Pour ce faire, il notifiera par lettre recommandée avec accusé de réception la demande en Paiement Direct aux tiers saisi (c'est-à-dire la banque, l'employeur, les ASSEDIC ...), puis il avisera simultanément le débiteur sous la même forme.

Si l'huissier ne dispose pas des renseignements suffisants, sur l'identité du tiers saisi, il entreprendra les démarches nécessaires auprès des administrations ou du Procureur de la République.

La plupart du temps, le tiers saisi est l'employeur. Celui-ci devra répondre dans les dix jours et paiera directement l'époux bénéficiaire de la pension dans les huit jours. Les sommes soumises au Paiement Direct, seront allouées à l'époux bénéficiaire, quand bien même elles imputeraient des frac-

tions insaisissables du salaire de l'époux mauvais payeur. D'autre part il faut noter que les frais de la procédure d'Huissier seront mis à la charge de l'époux qui est redevable de la pension.

2 En second lieu, après avoir envisagé la procédure de Paiement Direct et ses cas d'ouverture, il convient d'examiner qu'elles seront les sommes que cette procédure permettra de récupérer.

Le législateur a prévu que cette Voie d'Exécution permettait d'obtenir le paiement de toutes sommes dues par un ex-époux à son ex-conjoint. C'est-à-dire, qu'il s'agira de la pension alimentaire due à l'époux pour l'entretien et l'éducation des enfants. Mais il s'agira aussi de la prestation compensatoire due à l'époux. D'autre part, cette procédure permettra autant de recouvrer les pensions fixées définitivement qu'à titre provisoire par le Juge aux Affaires Matrimoniales.

La procédure de paiement direct permettra d'obtenir le versement des pensions à venir mais également les arriérés et ce jusqu'à six mois de retard. Au delà d'un délai de six mois de retard vous pourrez obtenir le paiement de votre dû, mais il faudra agir en suivant la procédure de droit commun de saisie des rémunérations. Cependant, celle-ci sera plus longue à mettre en oeuvre, car elle doit être précédée d'une tentative de conciliation avec le débiteur. D'autre part, en agissant selon la procédure de droit commun de saisie des rémunérations, l'époux créancier ne pourra pas saisir l'intégralité du salaire de son débiteur et il pourra subir le concours d'autres créanciers saisissants.

Ce qui incite à agir selon la procédure de Paiement Direct, dès le premier incident dans le versement de la pension.

AVT LORTHIOIS



INFORMATION

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Escadron de ravitaillement technique, autrement dit l'ERT 17.103, a pour but et pour mission de subvenir à tous vos besoins de ravitaillement en matériel technique.

Mais...

Seuls, nous ne pouvons travailler. Nous avons besoin de vous; c'est à dire nous avons besoin de votre intelligence et de votre respect des règles du ravitaillement.

Exemple: achèteriez-vous pour votre foyer 10 kg de sucre sachant que ces 10kg pourront subvenir à vos besoins pendant une période d'environ 5 à 6 mois. Espérons que non, sinon cela voudrait dire que vous êtes un mauvais gestionnaire.

Pour l'Armée de l'Air et bien sûr pour la BA 103, c'est identique.

Sachez que si vous exagérez vos consommations dans un but "légitime" de ne jamais être pris au dépourvu, vous déclenchez systématiquement la chaîne de ravitaillement et l'ERT se verra crédité d'un reapprovisionnement automatique.

Pour vous citer un exemple :

Vous avez besoin de 5 vis pour dépanner un ensemble. Seulement, vous pensez «je vais en commander 10 parce que je peux en avoir besoin par la suite. ERREUR !!

Pourquoi ?

D'une part parce que suite à votre consommation de 10 articles, l'ERT sera systématiquement ravitaillé de 30.

D'autre part, si votre panne ne devait plus se répéter nous aurions un besoin net de 5 vis chez vous abonné et de 30 à l'ERT : calculez !

En sachant que vous n'êtes pas le seul mécanicien de la Base à penser cela, vous êtes-vous déjà posé la question de savoir combien d'articles inutiles vous avez commandés, et combien il peut en avoir en rayon à l'ERT ?

De l'argent qui dort et qui pourrait sûrement être utilisé plus judicieusement.

Merci d'avoir bien voulu lire cet article jusqu'au bout et à bientôt.

ADC PILARD



S.A.R.L. AGRI SERVICE 62

**VENTE ET REPARATION
MATERIEL AGRICOLE
TOUTES MARQUES
ET MOTOCULTURE DE
PLAISANCE**

Concessionnaire UNIVERSAL ZETOR
Agent FIAT - AGRI - HESSTON
28 bis, rue Nagot - 62860 SAUCHY-LESTREE

Tél : 21.59.54.15



S.A. LABO-NORD-AISNE
Le fournisseur du professionnel à votre service

SELECTION DES MEILLEURS PRODUITS :

**Levures - Produits Laboratoires
Surgelés - Matériels - Etc...**

Siège social : Entrepôt CAMBRAI 63 Bis, Ave Jules-Ferry
Tél : 27.83.24.21 Fax: 27.81.66.31
Entrepôt WASSIGNY 12, rue du Cateau
Tél : 23.60.62.65 Fax: 23.60.58.38

BARBADE

**Matelassier - Tapissier
Réfection sièges tous genres
Literie**

Petite rue verte --CAMBRAI

Tél. 27.83.92.72

MAGASIN D'USINE

CottonCenter



"DES DESSOUS PAR DESSUS TOUT"



COTTON CENTER est un magasin d'usine, L'UN DES PLUS GRANDS FABRICANTS FRANCAIS de layettes, sous-vêtements (garçonnetts, fillettes et adultes). Situé dans LA REGION NORD -

PAS DE CALAIS le but des magasins COTTON CENTER est de vous proposer des produits textiles dégriffés à DES PRIX INFERIEURS de 20 à 50%.

Plus de 60 000 articles vous sont présentés chez COTTON CENTER, dans un cadre clair, sobre, pratique, le tout dans une ambiance sympathique avec UN PERSONNEL TOUJOURS DISPONIBLE pour vous conseiller. L'accent étant mis avant tout sur un EXCELLENT RAPPORT QUALITE/PRIX. Dans de telles conditions vous ne pouvez que découvrir COTTON CENTER

ROUBAIX : A l'usine : 20.82.81.25

CAMBRAI : Av G. Pompidou face à ALDI

Tél : 27.82.53.82

DOUAI : Centre Cial MATCH Rte de Paris

Tél : 27.99.74.92

S.A.C. PEUGEOT TALBOT

80, avenue de Dunkerque - BP 67 - 59402 CAMBRAI CEDEX
Tél. 27.83.84.23 - Télécopie 27.81.17.78 - Télax 110356

*La Concession
Sourire*



**NUMERO VERT
05.196.306**
(hors heures)



La concession sourire vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1994

**Assistance
Remorquage
Dépannage
24h/24 - 7 jours/7**

**Tel : 28.02.49.75
Appel Direct**



LE SPECIALISTE EN PEINTURE

*La décoration par l'harmonie des couleurs
Peinture - Papier peint - Moquette - Matériel*

Devis gratuit - Remise aux militaires de la BA 103
52, allée Saint-Roch - 59400 CAMBRAI - Tél. 27.81.24.93





TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR L'ALCOOL SANS JAMAIS OSER NOUS LE DEMANDER!...

Une campagne d'information sur le risque lié à l'Alcool a eu lieu du 7 au 25 juin 1993 sur la Base aérienne 103 de Cambrai. Cette action est le fruit d'une longue concertation et étroite collaboration entre le Commandement, le Service médical, l'Officier de Prévention des Accidents et les membres du CHSCT (1), le Service Social et l'équipe du Centre d'Hygiène alimentaire et d'alcoologie de Cambrai.

L'exposition «Les affiches du monde» (cent affiches autour du thème alcool de par le monde) a pu ainsi être admirée par tous. Cette exposition a été mise en place plusieurs jours, à chaque fois, dans les différents mess. A cette occasion, 1600 questionnaires ont été diffusés à l'ensemble des personnels de la base. Sur ce chiffre, 567 ont été rendus soit un taux de réponse de près de 36%.

Chaque questionnaire a été rempli avec rigueur et intérêt. Une étude statistique est en cours, elle permettra de mieux recenser les idées reçues sur l'alcool et donc de mieux orienter les prochaines actions d'information.

Du 21 au 25 juin 1993, vous avez tous rencontré (de près ou de loin...) le bus de la CRAM (2). Ce lieu d'accueil et de dialogue sur «quatre roues» vous a proposé une documentation enrichissante et complète sur le risque Alcool. De nombreux PIN's ont été vendus. Des autocollants et affiches ont été distribués. Vous avez été nombreux à venir visionner les cassettes vidéo. Les échanges ont été fructueux et denses.

NOTRE PREMIER OBJECTIF A COURT TERME :

- DEDRAMATISER le tabou que représente encore l'alcool.

NOS OBJECTIFS A LONG TERME :

- ORGANISER une formation Relais avec le Centre d'Hygiène alimentaire et d'alcoologie.

- * acquérir des connaissances de base
- * aborder l'approche de la maladie alcoolique
- * développer une compétence en relation d'aide
- * permettre une réflexion sur les aspects psychosociologiques des alcoolisations.

Le Service social adresse ses remerciements au Comité Régional d'Education pour la Santé de Lille, à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie et au chauffeur du bus très compétent et sympathique dans son rôle d'accueil et d'information, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la base pour sa participation active et sa motivation.

Mme METIER et Mme MUSA

(1) Comité d'Hygiène et de Sécurité de Condition du Travail

(2) Centre Régional d'Assurance Maladie



**INVITATION
À L'ESSAI**

NOUVELLE RENAULT 19
nouvelle pour longtemps

Nouvelle Renault 19,
le plus dur, ça va être de la rendre.

Nous tenons à vous mettre en garde contre un phénomène très fréquent après l'essai de la Nouvelle Renault 19, on est tenté de la garder.

Ne vous inquiétez pas, c'est normal. Comment en effet ne pas succomber à son capot et sa calandre entièrement remodelés, à sa face arrière actuelle, à sa nouvelle planche de bord aux lignes fluides, à son ambiance générale plus chaleureuse ? Les 5 niveaux d'équipements, la rehausse pour siège- enfant (en option), les nouvelles teintes de carrosserie et le large choix de motorisation n'arrangent guère les choses...

Un bon conseil si les symptômes persistent achetez-la.

Un bon conseil si les symptômes persistent après l'essai, achetez-là.

SANAC - RENAULT - CAMBRAI
200, route de Solesmes - Tél : 27.83.82.56



Poste Avenir et Immo'Poste



**Deux manières de grignoter
sur vos impôts sans aucune
retenue !**

De 1000 F à 60 000F de réduction d'impôts si vous souscrivez

Venez goûter
nos Spécialités

Tél.
27.78.34.88



*Viandes - Pâtes
Qualité - Accueil
garantis*

Sur présentation
de cette publicité,
apéritif maison

LA BOTTINE
Restaurant - Pizzeria - Grillades
Livraison à domicile gratuite
34, rue Noyon - 59400 CAMBRAI

Jean-Jacques
DEUSY

**DEPUIS
1840**

Vins Fins - Mises du Château
10, rue de la République - 62144 ACQ
Tél : 21.48.05.20 - Fax 21.59.03.31

GRETA CAMBRESIS

Formation Professionnelle Continue
Salariés - Demandeurs d'emploi - Jeunes

Centre Permanent des Techniques
Administratives de Gestion
et de Communication

Atelier Pédagogique Personnalisé
Conseil en Formation aux PME - PMI

Formations qualifiantes validées
par des diplômes de CAP à BAC + 2

2, avenue du Maréchal Foch - BP 357
59406 CAMBRAI CEDEX - Tél. 27.82.27.82



• **MAJUSCULE** •

BONDUELLE

Librairie Papeterie

12 et 14, RUE DE NOYON - B.P. 329 - 59406 CAMBRAI

Tél : 27.81.25.54 - Fax : 27.81.78.54

Eurodisney-IGESA Loisirs

3 journées promotionnelles.

Passeport 1 jour parc : adulte 140 F, enfant 100 F.

Dates : 7 novembre 93, 5 décembre 93, « la Parade de Noël », 6 février 94, nouveau : « Aladin et la lampe merveilleuse »

4 week-end promotionnels.

Forfait : 1 nuit à l'hôtel Santa Fe avec petit déjeuner continental et un billet d'entrée de 2 jours pour le parc à thèmes Euro-Disneyland.

Option possible : un dîner spectacle au Buffalo Bill's Wild West Show et un déjeuner sur le parc à thèmes (coupons repas).

Dates : 6/7 novembre, 4/5 décembre, 8/9 janvier, et 5/6 février 94.

Prix : Forfait sur la base d'une chambre double, et petit déjeuner : adulte (93) : 653 F, enfant (93) : 250 F, adulte (94) : 548 F, enfant (94) : 213 F, pers/sup (93/94) : 378 F.

Options : dîner-spectacle au Buffalo Bill's Wild West Show : adulte 300 F, enfant 200 F, déjeuner parc : adulte : 85 F, enfant : 40 F.

Réservation : IGESA Loisirs, 71, rue Saint Dominique 75007 Paris. Tél : 44.42.32.79. Règlement à la commande.



► INFORMATIONS

RECETTE et COCKTAILS

LA DINDE A LA CREME DE MARRON

Tout d'abord, il faut savoir choisir sa dinde. Les plus grosses ne sont pas les meilleures. Veillez à ce que la chair soit ferme, et si par hasard vous avez la chance de l'acquérir directement auprès du producteur, sachez que c'est à la couleur de sa crête que la dinde avoue sa qualité. Une crête abondante et bien en couleur prouve que la bête est bonne.

Une fois plumée, vidée, vous salerez et poivrerez votre dinde en abondance. Confectionnez une petite farce faite de chapelure mélangée à la vapeur de quatre cuillerées à soupe d'huile d'olive, un peu d'herbes de Provence (personnellement je rajoute un peu de vin blanc) et enfin, mêlez à cette farce la valeur d'un verre à eau de crème de marron.

Ensuite, faites bronzer votre dinde dans un four, comme un vulgaire poulet en arrosant régulièrement MAIS ... voilà le secret que je vous livre et qui a rendu jaloux les plus prestigieux chefs de la place de Paris. Quand votre dinde commence à chanter dans le four (c'est une image, évidemment votre dinde est morte depuis longtemps, je veux parler du jus qui frétille, de la peau qui roussit et qui craque sous la chaleur) quelques minutes avant le service, sortez votre plat du four et badigeonnez la brave bête de mousse de foie gras !

Repassez l'animal sous les sunlights pour quelques minutes. Vous aurez préalablement préparé à part vos marrons, le tour est joué !

BOCUSE

BOISSON AUX FRAISES

Mixer

2 dl de jus de raisin
200 g de fraises

Verser dans les verres.

Décorer

selon votre goût avec une rondelle
de citron ou d'orange

COCKTAIL CROIX BLEUE

5 oranges pressées
2 citrons pressés
1 litre de limonade schweppes
Fruits de saison en petits morceaux
Un peu de sirop de cassis

*Verser dans les verres
en terminant par le sirop de cassis.*

*Décorer avec une rondelle
de citron ou d'orange*

SOUVENIRS... SOUVENIRS...

MEETING AERIEN NATIONAL CAMBRAI-EPINOY

Dimanche 23 mai 1993 de 09 h à 21 h



MIG 21
YAKOVLEV 11
B 25 MITCHELL
T 28 TROJAN
BOEING STEARMAN
MYSTERE IV
VAMPIRE
SKYRAIDER
HUGUES 300
MIG 29

mini
TIGER-MEET

PARACHUTISTES CIVILS
ET MILITAIRES

MONTGOLFIERES DU NORD PAS-DE-CALAIS

LA PATROUILLE DE FRANCE

PATROUILLE NATIONALE ITALIENNE : FRECCE TRICOLORI
PATROUILLE NATIONALE ESPAGNOLE : AGUILA
PATROUILLE NATIONALE SUEDOISE : TEAM 60
PATROUILLE NATIONALE MAROCAINE : MARCHE VERTE

PATROUILLE ECCO, PATROUILLE ECUREUIL
PATROUILLES : 2 F1, 2 JAGUAR, 3 EPSILON
PHANTOM, HARRIER, TUCANO, TORNADO ET SEAKING
F16, F18, SUPER ETENDARD, HELICOPTERES
AVIONS DE VOLTIGE CIVILS ET DE L'ARMEE DE L'AIR
MIRAGE 2000, NK2

ENTREE 40 FF

GRATUIT MOINS DE 15 ANS